

Délibération du Conseil Municipal
de Labastide-Marnhac
compte administratif de la commune 2023

Présents : Josiane MIO BERTOLO - Fabrice CLARY- Marie CALMON LAGARRIGUE - Julien GOMEZ - Evelyne CRABOL - Sylvain BAQUE
Evelyne DESCHAMPS - Jean Jacques Bousquet - Jean Marc LAVIALE - Liliane RESSEGUIER - Sylvie LOUIS - Rbert MASSABEAU - Benoit JOURNET - Olivier TAILLEAND
Absents :

Le Conseil Municipal, réuni le 28 mars 2024, sous la présidence de Evelyne CRABOL, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par Daniel VARRY, Maire de Labastide-Marnhac, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, hors de la présence de Mr le Maire ;

1° lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Déficit/ dépenses	Excédent/ recettes	Déficit/ dépenses	Excédent/ recettes
Opérations de l'année	761 459,59 €	920 310,81€	381 356,14 €	115 215,04 €
Résultats de l'exercice		158 851,22 €	-266 141,10 €	
Résultats antérieurs reportés		625 041,05 €		95 761,41 €
Résultats de clôture		783 892 27 €	-170 379.69 €	
Restes à réaliser			- 130 000 €	130 000 €
Résultats définitifs		783 892.27 €	-170 379.69 €	

Affectation résultats :

« Excédent de fonctionnement capitalisé » : 783 892.27 €
Ligne 002 (section de fonctionnement) : 613 512.58 €
Compte 1068 (section d'investissement) : 170 379.69 €
Ligne 001 (section investissement) : - 170 379.69 €

2° adopte dans les mêmes termes le compte de gestion dressé par Mme DA SILVA, receveur
Nombre de membres en service : 15
Nombre de membres présents : 14
Nombre de suffrage exprimés : 14

Votes Pour : 14 Contre : 0

Ont signé le registre des délibérations :



La Présidente, Evelyne CRABOL

[Signature of Evelyne CRABOL]

[Signatures of council members]